



N° 13 614\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION  
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION  
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES  
PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages  
protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : URBA 308.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) PICART Julien.....

Adresse : N° : 75..... Rue : Allée Wilhelm Roentgen.....

Commune : MONTPELLIER CEDEX 2.....

Code postal : 34961.....

Nature des activités : Implantation, aménagement, développement et exploitation d'installations photovoltaïque à Rolampont

.....

Qualification : 3511Z.....

.....

.....

**B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS**

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Description (1)
B1. <i>Lullula arborea</i> Alouette lulu	Destruction de 3,54 hectares de zones de reproduction
B2. <i>Emberiza citrinella</i> Bruant jaune	
B3. <i>Emberiza calandra</i> Bruant proyer	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
B4. <i>Buteo buteo</i> Buse variable	
B5. <i>Falco tinnunculus</i> Faucon crécerelle	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
B6. <i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	
B7. <i>Sylvia curruca</i> Fauvette babillarde	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
B8. <i>Sylvia borin</i> Fauvette des jardins	
B9. <i>Sylvia communis</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
Fauvette grisette	
B10. <i>Linaria cannabina</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Linotte mélodieuse	
B11. <i>Oriolus oriolus</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Loriot d'Europe	
B12. <i>Parus major</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Mésange charbonnière	
B13. <i>Milvus milvus</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Milan royal	
B14. <i>Dendrocopos major</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pic épeiche	
B15. <i>Lanius collurio</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pie-grièche écorcheur	
B16. <i>Fringilla coelebs</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pinson des arbres	
B17. <i>Anthus trivialis</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pipit des arbres	
B18. <i>Anthus pratensis</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pipit farlouse	
B19. <i>Phylloscopus trochilus</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pouillot fitis	
B20. <i>Phylloscopus collybita</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Pouillot véloce	
B21. <i>Luscinia megarhynchos</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Rosignol philomèle	
B22. <i>Erithacus rubecula</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Rougegorge familier	
B23. <i>Saxicola rubicola</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Tarier pâtre	
B24. <i>Sitta europaea</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Sittelle torchepot	
B25. <i>Chloris chloris</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Verdier d'Europe	
B26. <i>Euphryas aurinia xeraurinia</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Damier de la succise	
B27. <i>Circaetus gallicus</i>	Destruction de 4,08 hectares de zones de reproduction
Circaète Jean-le-Blanc	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **Cf. Chapitre 4 de la demande de dérogation : les motivations et justifications de la demande de dérogation**.....

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION \***

Destruction  Préciser :

**- Débroussaillage de 5,3 ha de milieux ouverts (pelouses calcaires avec buissons, friches, carrières de pierres, grands cultures...)**

Altération  Préciser :

**- Circulation et manœuvres d'engins de chantier pouvant impacter les sols et végétations**

Dégradation  Préciser : .....

Suite sur papier libre

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : **Suivi par des ingénieurs écologues**.....

Formation continue en biologie animale  Préciser : **Suivi par des ingénieurs écologues**.....

Autre formation  Préciser : .....

**Accompagnement de l'opération par une équipe d'ingénieurs écologues (CERA Environnement)**

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Préciser la période :  
ou la date : deuxième semestre 2024.....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION**

Régions administratives : Champagne-Ardenne

Départements : Haute-Marne (52)

Cantons : -

Communes : Rolampont

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
- Mesures de protection réglementaires
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Renforcement des populations de l'espèce
- Autres mesures  Préciser : **Mesures en phases de conception, de chantier et d'exploitation**

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

**Mesures en phase de conception de l'ouvrage, mesures en phase préparatoire de chantier, mesures en phase chantier et d'exploitation, mesures compensatoires : Cf. Chapitres 7 et 8 de la demande de dérogation**

.....  
 .....  
 .....

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **une structure spécialisée en écologie sera mandatée par la maîtrise d'ouvrage pour réaliser un suivi sur l'ensemble des territoires où seront mises en place des mesures particulières visant à favoriser les espèces concernées par la présente demande. Les comptes rendus d'intervention et l'état d'avancement de la réalisation de ces mesures seront transmis à la DREAL.**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Toulouse.....  
 le 30/05/2023.....  
 Votre signature





N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
 **LA DESTRUCTION**  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE
Nom et Prénom :
Ou Dénomination (pour les personnes morales) : URBA 308
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : PICART Julien
Adresse : 75 Allée Wilhelm Roentgen, CEDEX 2
Commune : MONTPELLIER
Code postal : 34961
Nature des activités : Implantation, aménagement, développement et exploitation d'installations photovoltaïque à Rolampont
Qualification : 3511Z

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION		
Nom scientifique Nom commun	Quantité (pieds)	Description (1)
B1. <i>Lullula arborea</i> Alouette lulu	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier
B2. <i>Emberiza citrinella</i> Bruant jaune		
B3. <i>Emberiza calandra</i> Bruant proyer	15 à 20 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier
B4. <i>Buteo buteo</i> Buse variable	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier
B5. <i>Falco tinnunculus</i> Faucon crécerelle		
B6. <i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier
B7. <i>Sylvia curruca</i> Fauvette babillarde		
B8. <i>Sylvia borin</i> Fauvette des jardins	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier
B9. <i>Sylvia communis</i> Fauvette grisette		
B10. <i>Linaria cannabina</i> Linotte mélodieuse	15 à 20 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier
B11. <i>Oriolus oriolus</i>		

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION			
Loriot d'Europe		Perturbation intentionnelle en phase chantier	
B12. <i>Parus major</i>	5 à 10 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Mésange charbonnière			
B13. <i>Milvus milvus</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Milan royal			
B14. <i>Dendrocopos major</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pic épeiche			
B15. <i>Lanius collurio</i>	15 à 20 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pie-grièche écorcheur			
B16. <i>Fringilla coelebs</i>	15 à 20 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pinson des arbres			
B17. <i>Anthus trivialis</i>	15 à 20 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pipit des arbres			
B18. <i>Anthus pratensis</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pipit farlouse			
B19. <i>Phylloscopus trochilus</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pouillot fitis			
B20. <i>Phylloscopus collybita</i>	5 à 10 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Pouillot véloce			
B21. <i>Luscinia megarhynchos</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Rossignol philomèle			
B22. <i>Erithacus rubecula</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Rougegorge familier			
B23. <i>Saxicola rubicola</i>	10 à 15 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Tarier pâtre			
B24. <i>Sitta europaea</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Sittelle torchepot			
B25. <i>Chloris chloris</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Verdier d'Europe			
B26. <i>Euphryas aurinia xeraurinia</i>	Adultes : plusieurs individus Œufs / Larves : nombre indéterminé	Risques de destruction d'individus en phase chantier	
Damier de la succise			
B27. <i>Circaetus gallicus</i>	Moins de 5 individus	Perturbation intentionnelle en phase chantier	
Circaète Jean-le-Blanc			
(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers			
C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Prévention de dommages aux pêcheries  Détenion en petites quantités   
 Prévention de dommages aux cultures  Autres

Préciser : **Cf. Chapitre 4 de la demande de dérogation : les motivations et justifications de la demande de dérogation**

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :  
 .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle  Capture au filet

Capture avec épuisette  Pièges  Préciser :  
 .....

Autres moyens de capture  Préciser :  
 .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
 .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

**D2. DESTRUCTION\***

Destruction des nids  Préciser :  
 .....

Destruction des œufs  Préciser :  
 .....

Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
 .....

Par pièges létaux  Préciser :  
 .....

Par capture et euthanasie  Préciser :  
 .....

Par armes de chasse  Préciser :  
 .....

Autres moyens de destruction  Préciser : **Destruction accidentelle**

**d'individus lors de la phase de chantier. Défrichements, circulation et manœuvres d'engins de chantier pouvant effaroucher et impacter les populations.**

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE**

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
 .....

Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
 .....

Utilisation de sources lumineuses  Préciser :  
 .....

Utilisation d'émissions sonores  Préciser : circulation d'engins de chantier, bruit des travaux

Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
 .....

Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
 .....

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :  
 .....

**Circulation et manœuvres d'engins de chantier pouvant occasionner un dérangement aux abords en phase travaux**

**Bruit et effarouchement par les engins de défrichements**

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Suivi par des ingénieurs écologues

Formation continue en biologie animale  Préciser : Suivi par des ingénieurs écologues

Autre formation  Préciser :  
 .....

**Accompagnement de l'opération par une équipe d'ingénieurs écologues**

**F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION**

Préciser la période : deuxième semestre 2024

#### G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : Champagne-Ardenne

Départements : Haute-Marne (52)

Cantons : -

Communes : Rolampont

#### H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés



Mesures de protection réglementaires



Renforcement des populations de l'espèce



**Mesures de gestion de l'espace**



Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

**Mesures en phase de conception de l'ouvrage, mesures en phase préparatoire de chantier, mesures en phase chantier et d'exploitation, mesures compensatoires : Cf. Chapitres 7 et 8 de la demande de dérogation.**

#### I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : /

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : **une structure spécialisée en écologie sera mandatée par la maîtrise d'ouvrage pour réaliser un suivi sur l'ensemble des territoires où seront mises en place des mesures particulières visant à favoriser les espèces concernées par la présente demande. Les comptes rendus d'intervention et l'état d'avancement de la réalisation de ces mesures seront transmis à la DRIEE**

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à : Toulouse

Le : 30/05/2023

Votre signature

